

# Solutions d'associations

## Donner du sens aux stages en milieu professionnel

### CONSTAT

#### Déterminisme social et stages subis

Depuis la rentrée 2005, en application des dispositions de l'article 8 du décret n°2005-1013 relatif aux dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves au collège, une "séquence d'observation en milieu professionnel" est obligatoire pour tous les élèves de 3ème. Inscrit depuis 2016 dans le cadre du "Parcours Avenir" qui vise à la construction progressive de l'identité professionnelle des élèves, le "stage de 3ème" a pour but de permettre aux collégiens de s'ouvrir au monde professionnel, de découvrir la diversité des métiers et de susciter ambition et vocation.

Faute de moyens pour la faire vivre sur le terrain, cette mesure aux intentions plus que louables a eu des effets pervers lors sa mise en pratique. En effet, les stages sont le plus souvent obtenus grâce au réseau familial ; beaucoup d'entreprises privilégient l'accueil des enfants de leurs collaborateurs. Par conséquent, les autres collégiens se tournent vers les commerces de quartier et ne bénéficient pas de l'ouverture qu'aurait pu leur procurer cette expérience. **Le plus souvent, ce sont les collégiens issus de quartiers et/ou de milieux défavorisés qui seront contraints à ces "stages subis". Ces situations peuvent amener à un repli sur soi, à la perte de confiance en eux et en l'autre.**

***Actuellement en France, 98 000 jeunes sortent annuellement du système de formation initiale sans diplôme.***

En renforçant le déterminisme social et en accentuant la perte de confiance en eux des élèves en difficulté, un stage de 3ème mal préparé joue un rôle important dans cette situation. À l'inverse, un stage bien préparé, permettant de mettre en valeur les élèves et favoriser leur ouverture professionnelle, permet de créer des conditions favorables à la lutte contre le décrochage scolaire.



## ENJEUX

### Pour une égalité des chances dans la construction de l'avenir professionnel des jeunes

Cet état de fait révèle les énormes problèmes auxquels fait face notre société. En effet, qu'en est-il :

- **de l'égalité des chances** pour ces collégiens s'ils trouvent portes closes dès leur premier contact avec le monde professionnel ?
- **de la lutte contre le décrochage scolaire** si leur stage ne permet pas aux adolescents de donner sens aux apprentissages ?
- **de la lutte contre les discriminations** quand les entreprises pratiquent l'entre soi ?
- **de la lutte contre le déterminisme** si les collégiens sont contraints géographiquement, socialement et culturellement ?
- **de la diffusion de la culture de l'entrepreneuriat** si les adolescents n'ont pas la possibilité de développer leurs ambitions, leur sens de la responsabilité et de l'initiative ?

L'école est au cœur des politiques de cohésion sociale. Elle se doit d'être garante de la mixité et permettre l'appropriation des valeurs de la République. Elle se doit de favoriser un environnement dans lequel les jeunes peuvent s'épanouir individuellement et collectivement, se sentant respectés, valorisés et reconnus pour leurs talents et leurs besoins spécifiques. Elle joue un rôle central pour la construction de l'avenir professionnel des jeunes et assume ses missions d'orientation fondamentales.

Pourtant, l'inégalité d'accès au stage de 3ème est une problématique complexe à laquelle l'école ne peut seule apporter une réponse. **Une approche collaborative, multi-acteur et globale est nécessaire.** La coopération de l'école avec des partenaires associatifs permet de traiter des problèmes dont l'école n'a pas l'expertise par nature. Chaque acteur doit être reconnu dans son rôle d'accompagnement des élèves tout au long du parcours Avenir.

## SOLUTIONS

### Appel à une « mobilisation générale pour la réussite de tous les enfants »

Depuis 2010, l'association « Un Stage Et Après » (USEA) a créé son propre réseau d'entreprises partenaires autour de la question de la **recherche du stage d'observation de 3ème et son suivi.**

USEA se veut créatrice de passerelles entre des élèves sans réseau et les entreprises désireuses de renforcer un programme d'accueil de stagiaires, responsable et non discriminant.

USEA accompagne les collèges sur le temps scolaire pour faciliter la mise en place de la séquence d'observation en milieu professionnel. Nous avons élaboré, en collaboration avec les équipes enseignantes, une série **d'ateliers collectifs d'accompagnement à l'appropriation des outils et des codes du monde professionnel.**

Sur demande des collèges, USEA organise également des événements spécifiques dans le cadre des actions d'orientation et d'insertion professionnelle des établissements. Il peut s'agir de **forums "découverte des métiers"**, au cours desquels les élèves de classes de 4ème et de 3ème sont mis en contact direct avec des professionnels et des étudiants qui témoignent de leurs parcours et de leurs activités, ou bien de « stages dating » avec les entreprises.

En complément de ces actions, USEA souhaite aider les élèves à acquérir les savoir-être indispensables à leur insertion professionnelle : prise d'initiatives, mobilisation d'un réseau, etc. Pour cela, l'association propose des **parrainages, coaching et soutiens collectifs** dans le cadre de la construction des projets professionnels et d'étude des élèves.

USEA a aussi développé – et renforcé depuis les attentats de novembre 2015 – ses actions d'ouverture culturelle auprès des élèves. **Elles visent à développer les capacités d'expression des élèves et permettent une réflexion collective sur les préjugés de chacun, la transmission des valeurs de la République et de la citoyenneté.** Ces activités d'ouverture sont indispensables à la mise en place de tout projet professionnel.

En 2015, 175 élèves de quatre collèges de quartiers prioritaires ont été accompagnés. Plus de 120 personnes ont été mobilisées : une centaine de bénévoles, dont 40 en mécénat de compétences et 18 jeunes volontaires civiques. 86 partenaires (entreprises, associations, institutions, organisations de l'économie sociale) ont été impliquées.

Avril 2017

*Pour demain, les associations ont des idées, rendez-vous sur [www.solutionsdassociations.org](http://www.solutionsdassociations.org)*